

Yannick BAUDRY,
Professeur au collège Saint-Exupéry de Solesmes,
Membre du bureau du SNFOLC59 intervient lors de la manifestation
du 09 janvier 2020 sur la place d'Armes de Valenciennes.



Chers camarades, chers collègues,

J'interviens auprès de vous pour vous dire que le SNFOLC auquel j'appartiens est avec vous !

Depuis le 5 Décembre, de nombreux enseignants sont mobilisés pour combattre les projets de l'actuel gouvernement.

Les réformes que nous subissons n'ont eu de cesse de dégrader le service public d'Éducation auquel nous sommes tant attachés !

En Août 2014, le décret Hamon-Peillon a alourdi considérablement le travail des enseignants (les fameuses « missions liées »), multipliant les tâches des professeurs en dehors des cours, notamment celles des professeurs principaux des classes.

Qu'en est-il du temps de travail des enseignants ? Mes chers camarades, plusieurs rapports du Sénat ces dernières années démontrent qu'un enseignant français travaille en moyenne entre 42 et 43 heures par semaine ; lorsque M. Blanquer annonce dans une interview que la revalorisation du salaire des professeurs devra s'accompagner d'une augmentation du temps de travail, de qui se moque-t-on ? Les profs ont-ils trop de vacances ? Qui croit encore qu'un enseignant ne travaille pas pendant les congés scolaires ? Lorsque l'on voit la dégradation de nos conditions de travail, n'a-t-on pas besoin aussi de ces périodes pour nous refaire une santé ?

Et pour quels salaires, camarades ? Savez-vous qu'un jeune enseignant néo-titulaire avec un bac +5 et ayant obtenu un concours très difficile touche un salaire net de 1450 euros net/mois ! Chacun sait maintenant que les enseignants français font partis des plus mal payés des pays de l'OCDE.

Les 10 milliards annoncés par M. Blanquer sur 17 ans sont très loin de compenser les pertes de salaires (46 euros brut par mois et par enseignant) : perte de pouvoir d'achat de 18% depuis le début des années 2000 à cause du gel du point d'indice des fonctionnaires.

Et PPCR ! Nous avons voté contre, et cela nous donne raison mes chers camarades ! La nouvelle méthode d'évaluation des enseignants c'est le règne de l'arbitraire, les cas d'injustices se multiplient !

On veut maintenant nous museler ! Comment ? Grâce à la loi « Pour une école de la confiance » votée en Août 2019 (remarque : vote en Août de ce qui fâche !!!) sous prétexte d'exemplarité elle donne à l'institution la possibilité de sanctionner ceux qui critiquerait « la bonne parole transmise par notre hiérarchie » ; il faut faire taire les oppositions !

Camarades, que dire de vos enfants qui sont actuellement au Lycée : réforme du Lycée et du Bac très anxiogène pour nos élèves et leurs parents transformant le Bac en Bac « maison », scandales des E3C, pressions exercées sur les profs ; problème d'accès aux enseignements de spécialités obligeant les élèves à aller dans d'autres établissements pour suivre leurs options (spécialité math expert non accessible sur Cambrai par exemple).

Sans parler des baisses de postes annoncées, une nouvelle fois notre académie sera l'une des plus touchées (- 200) alors que le nombre d'élèves augmente.

Qui peut encore s'étonner que l'on n'arrive plus à recruter dans certaines disciplines, les candidats aux concours étant inférieurs au nombre de postes à pourvoir ?

Qui peut encore s'étonner du nombre de démissions chez nos jeunes néo-titulaires ?

Toutes ces réformes, mes chers camarades, ont dégradé notre Service Public d'Education comme je l'ai dit en introduction, et maintenant on s'attaque à nos retraites !

C'est une rupture sans précédent du contrat tacite passé avec l'institution : en entrant dans le métier, on sait que l'on sera mal payé mais on avait la garantie de toucher une pension de retraite calculée sur les 6 derniers mois de notre carrière. Avec le projet de réforme, la perte pour les enseignants est considérable (elle peut atteindre -30%, -40% dans certains cas), qui peut l'accepter ?

Attention mes chers camarades, la question de l'âge pivot n'est que l'arbre qui cache la forêt et ce que nous voulons c'est bien le retrait de toutes ces réformes mortifères !!!

- Retrait de la réforme des retraites par points.
- Retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique.
- Retrait de la loi Blanquer dite « Pour une école de la confiance ».
- Abandon de la réforme du Lycée et de la réforme du Baccalauréat.
- Abandon de PPCR.
- Arrêt de la réforme territoriale.
- Défense du Statut de la Fonction Publique.

Merci mes chers camarades de m'avoir écouté.

Public / Privé : Tous ensemble !